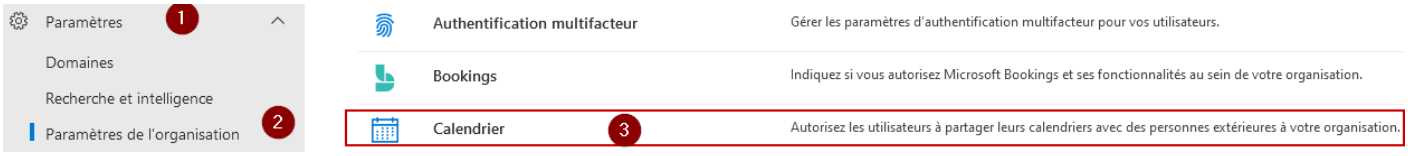
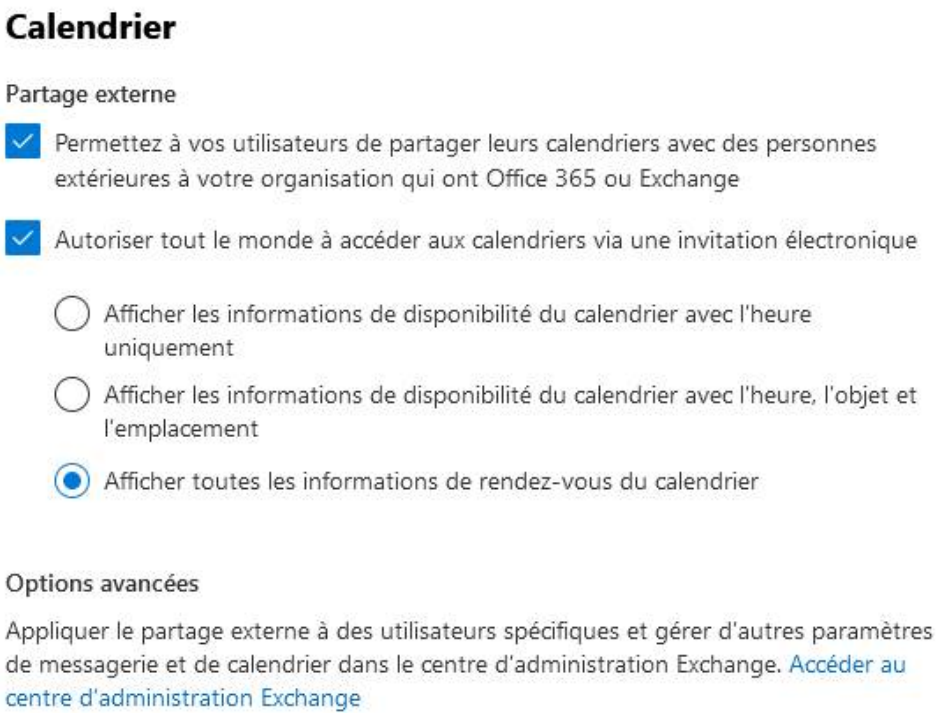
Partage calendriers



Pour permettre le partage de calendriers, cette option doit être activée pour les utilisateurs à autoriser la fonction de partage de leurs calendriers.
Une fois cette option activée, il est possible de partager leurs calendriers avec n'importe qui à l'intérieur ou à l'extérieur de l'organisation.

Les personnes externes recevront un lien URL pour visualiser le calendrier partagé. Les utilisateurs peuvent décider quand et ce qu'ils veulent partager avec le calendrier partagé.

Voici la configuration actuelle concernant le partage des calendriers sur votre Tenant M365.
Donc oui, les utilisateurs peuvent partager leurs calendriers avec des personnes externes.



La procédure de Microsoft décrite ainsi explique les fonctions de partage de calendrier pour Outlook sur le Web ou via l'application Outlook :

https://support.microsoft.com/fr-fr/office/partager-votre-calendrier-dans-outlook-sur-le-web-7ecef8ae-139c-40d9-bae2-a23977ee58d5

Revision #2
Created 31 October 2024 16:53:03 by Cavallone
Updated 31 October 2024 18:45:23 by Cavallone